

Montréal, le 1^{er} mai 2023

Par dépôt électronique (SDÉ) et par courriel

M^e Franklin Gertler
507, Place d'Armes
Bureau 1701
Montréal (Québec) H2Y 2W8

**Objet : Demande relative à la fixation d'une option tarifaire visant la gestion de la demande de puissance et d'une décision prioritaire de nature à permettre de débiter la commercialisation de l'OGA pour l'hiver 2023-2024.
Dossier de la Régie : R-4208-2022, Phase 2**

Cher confrère,

La Régie de l'énergie (la Régie) a bien reçu la demande du ROEÉ visant à obtenir un délai supplémentaire en vue du dépôt de sa lettre de participation à l'audience dans le cadre du dossier mentionné en objet.

Compte tenu des motifs invoqués, la Régie permet à l'intervenant de déposer cette lettre au plus tard le **2 mai 2023, à 16 h.**

Veillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Véronique Dubois

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/vd